

NOYON - GUISCARD

Le plan anti-inondations se débloque

Une issue a enfin été trouvée pour déclencher le début du vaste plan de travaux le long de la Verse : une deuxième étude confirme l'absence de risques, en aval, pour Noyon.

1 POURQUOI ÇA COINÇAIT ? La mauvaise nouvelle était tombée le 23 mars : par une lettre adressée au maire de Guiscard, Thibaut Delavenne, le préfet de l'Oise imposait à la municipalité magnanime de faire réaliser une deuxième étude d'impact, avant la remise à ciel ouvert d'une partie de la Verse, 10 km en amont de Noyon. Pourquoi cette précaution, défendue par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ? Parce que les services de l'État veulent s'assurer que la hausse du débit à Guiscard n'engendrerait pas d'inondations à Noyon en cas de brusque crue, à 24 heures d'intervalle comme en 2007. Surtout en l'absence entre les deux communes de l'imposant bassin de rétention d'un million de mètres cubes, dont la construction est prévue plus tard à Muirancourt.

Seulement voilà : « Avec cette étude supplémentaire, le délai ne sera plus tenable, s'alarmait Thibaut Delavenne. C'est tout le plan d'aménagement qui est remis en cause. Nous avons pourtant fait réaliser une étude hydraulique, l'an passé, qui montre qu'en faisant sauter deux ponts à Guiscard, le débit augmenterait à Noyon d'un mètre cube par seconde, pas plus. » Réplique immédiate du sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne, Ghyslain Chatel, fin mars : « On n'a pas droit à l'erreur. » Cette situation de blo-

À SAVOIR

► **Le Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI)** de la Verse est une série de travaux prévus afin de limiter les crues, pour 13,1 millions d'euros, de Golan-court à Noyon. Le projet était né dans la foulée des terribles inondations de juin 2007.

► **Principal cofinanceur**, l'Agence de l'Eau a conditionné sa participation (5,3 millions d'euros) au fait que l'un des plus gros morceaux, la remise à ciel ouvert d'une partie de la Verse dans la traversée de Guiscard, soit réalisée pour 2018.

age aura duré un bon mois.

2 POURQUOI ÇA VA MIEUX ? Lors d'une conférence de presse organisée avant-hier, Thibaut Delavenne l'a d'emblée révélé : non seulement sa commune a finalement commandé à un cabinet privé l'étude complémentaire requise, mais celle-ci est... achevée, au bout de six semaines, et s'apprête à être remise ces jours-ci à la préfecture. Pourquoi ce revirement du maire de Guiscard ? La réponse se trouve dans un courrier du sous-préfet, daté du 12 avril. Six jours plus tôt, ce dernier avait réuni les représentants des services de l'État concernés, avant d'annoncer par écrit à Thibaut Delavenne : « Il ressort des échanges



Le niveau de la Verse à Noyon est l'enjeu des discussions actuelles sur le calendrier des travaux prévus 10 kilomètres en amont.

que toutes les procédures administratives auront pu être menées à bien à l'été 2017, vous permettant de commencer les travaux la même année, ainsi que vous le souhaitiez. »

L'élus se dit rassuré : « Il faut notamment que je lance les dossiers d'appel d'offres, mais le but est de démarrer en juillet 2017 le chantier de la réouverture de la Verse, confie-t-il. Le sous-préfet a tenu parole, lui qui s'était engagé à prendre ce dossier à bras le corps. Si nous, les élus,

étions sûrs de nous, il y avait une raison : je n'aurais jamais rien entamé si un cabinet ne m'avait pas démontré que ces travaux n'allaient pas noyer Noyon ! » Président du syndicat des communes riveraines de la Verse, Jean-Luc Poette, adjoint municipal à Guiscard, plaide lui aussi la prudence : « En attendant que le bassin de Muirancourt soit réalisé, les trois ponts de Guiscard, qui servent de freins hydrauliques, seront maintenus. »

3 POURQUOI FAUT-IL RESTER PRUDENT ?

Certes, l'étude hydraulique censée rassurer les Noyonnais (179 maisons avaient été inondées en juin 2007, à Noyon intra muros) est bouclée, mais ses conclusions, même favorables, satisferont-elles les experts ? Elles doivent être soupesées par une commission mixte inondation (CMI), selon le dispositif national mis en place en 2011 pour valider les plans de travaux anti-crues tels celui du Noyonnais. Et l'inversion du calendrier des chantiers (la remise de la Verse à ciel ouvert opérée avant l'aménagement du bassin de Muirancourt) pourrait faire tiquer cette assemblée de techniciens et d'élus. Son verdict est attendu pour l'automne, peut-être dès octobre.

« Je ne sais pas ce que va dire la Dreal par rapport à l'étude. Ça va mieux, mais je reste méfiant. Je tiens la barque », glisse Thibaut Delavenne. Quant à Ghyslain Chatel, il entoure lui aussi ses propos de nuances : « Le "top départ" est effectivement la remise de l'étude complémentaire, qui sera examinée dès réception, confie au Courrier picard le sous-préfet. Même si l'État n'est pas le maître d'ouvrage des travaux à venir, je réunirai régulièrement les partenaires dans le but de vérifier le respect du calendrier prévu. » Après le coup de colère printanier des élus, le calme est revenu.

STÉPHANE LE BARBER

86COMPIEGN Mercredi 01 Juin Page 18/19

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)